

\*\*\*\*\*  
EU - REVIEW  
Activities of the Institutions  
of the European Union  
\*\*\*\*\*

432

N° 612 DU 9 SEPTEMBRE 1994

Information hebdomadaire aux  
Délégations de la Commission européenne  
sur les travaux principaux  
des Institutions de l'Union européenne

De la part du Secrétariat général - Horst-Jürgen TITTEL  
Service "Information des Délégations"  
BREY 6/348 - tél. 52375/52125 - téléfax 296.59.96

-----  
**EN CAS DE PROBLEME DE TRANSMISSION VEUILLEZ VOUS ADRESSER AU  
SERVICE FAX : Tél. 29.51206**



# COMMISSION EUROPEENNE

## EUROPEAN COMMISSION

FROM : C.E.C. - M174 WAERZEGGERS-VAN-ROMPAEY.L  
 TO : C.E. WASHINGTON - WASHINGTON  
 REF : 4252064059 - 10-09-1994 00:02

TO: 7 MP408  
 7 MI406  
 7 MU400  
 SUBJECT: "Enc 1:612  
 TELEX612"

DISTRIBUTION

H.D.	
D.H.D.	
CHA/ADM	
POI.	
AGR.	
COM/TR.	<i>Hds</i>
DEVT.	<i>of</i>
ECC/FIN.	<i>Sections</i>
F.P.A.	
S&T	
T.E.E.	
SUP. AG.	
C.C.	

- 2 -

Voici un résumé des principales activités des Institutions de l'Union européenne :

**I. COMMISSION**

1. NORTHERN IRELAND : STATEMENT BY MR. DELORS AND COMMUNITY ACTIONS
2. MATIERES NUCLEAIRES ET SUBSTANCES RADIOACTIVES : TRAFIC ILLICITE
3. SPG : NOUVEAU SCHEMA 1995-1997
4. EDUCATION ET FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE : ANNEE EUROPEENNE 1996
5. SCIENCES ET TECHNOLOGIES : ASSEMBLEE EUROPEENNE - PREMIERE SESSION PLENIERE (BRUXELLES, 6 SEPTEMBRE)
6. KALEIDOSCOPE PROGRAMME 1995
7. POLITIQUE D'ENTREPRISE : RAPPORT ET OBSERVATOIRE EUROPEEN
8. TAXES AND SOCIAL CONTRIBUTIONS : EUROSTAT REPORT
9. ENVIRONNEMENT : QUALITE DE L'AIR AMBIANT
10. EUROPE CENTRALE : INTEGRATION DANS LA SOCIETE DE L'INFORMATION (SLOVENIE, 6 SEPTEMBRE)
11. SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL EUROPEEN
12. CANADA/EC : CONTROLLED NUCLEAR FUSION
13. NOUVELLE COMMISSION : PROPOSITIONS DE NOMINATIONS
14. AIDES : IRAK - FEDERATION RUSSE - MOLDAVIE - CAUCASE DU SUD - TADJIKISTAN - ALBANIE - ALGERIE - KIRGHIZISTAN
15. PREVISIONS

**II. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE**

1. REUNION MINISTERIELLE UE-SADC (BERLIN, 5-6 SEPTEMBRE)
2. CONSEIL INFORMEL JUSTICE (BERLIN, 7-8 SEPTEMBRE)
3. DECLARATIONS PESC
4. NOMINATION DU NOUVEAU SECRETAIRE GENERAL
5. PREVISIONS

**III. PARLEMENT EUROPEEN**

1. TRAVAUX PRINCIPAUX DES COMMISSIONS
2. PREVISIONS
3. CALENDRIER DES SESSIONS DU PARLEMENT JUSQU'A FIN 1994

**IV. COMITE DES REGIONS**

1. NOMINATION DU SECRETAIRE GENERAL

**V. BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT**

1. PRET BEI : MALI
2. PRET BEI : CAP-VERT

**VI. ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

1. G-24 : SLOVAKIA

- 3 -

I. COMMISSION

1. NORTHERN IRELAND : STATEMENT BY MR. DELORS AND COMMUNITY ACTIONS

Following the IRA's announcement of a complete cessation of violence, President DELORS issued the following statement on Northern Ireland : "On behalf of the European Commission, I warmly welcome today's historic developments in Northern Ireland. I want to re-affirm the European Union's support for the ongoing peace process and our continued willingness to provide every practical assistance we can to that process.

The complete cessation of violence by the Provisional IRA is a major advance in the process towards peace which was launched by the Joint Declaration made last December by the Taoiseach Mr Albert REYNOLDS and the British Prime Minister, Mr John MAJOR. We look forward to its full implementation.

The Commission is fully committed to the peace and reconciliation process.

I said at the time that the achievement of peace in Northern Ireland would bring many social and economic benefits to the region, the Member States concerned and the European Union as a whole.

As the Joint Declaration itself underlined, the European dimension is important. The European Union has for many years now been playing its part, through its Structural Funds and its contribution to the International Fund for Ireland, in helping to promote social and economic progress in Northern Ireland.

In the light of recent developments, the Commission will consider, in consultation with the two Member States most directly concerned, how best its continued support and assistance can be shown through additional financial and other measures".

En effet, le 13 juillet 1994, la Commission a adopté l'ensemble du programme de développement pour l'Irlande du Nord pour la période 1994-99 prévoyant une contribution de 1.233 MECU pour un investissement total de 2,4 milliards d'ECU. Il y a deux volets prioritaires strictement liés entre eux : la promotion du développement économique et de la compétitivité d'une part, et l'investissement en ressources humaines et l'intégration entre les deux communautés, d'autre part. En effet la division entre les communautés constitue une entrave majeure à la cohésion économique et sociale et donc au développement de la région. Dans ce cadre sont prévues des mesures encourageant la réconciliation, la régénération urbaine et, plus en général, des actions visant l'amélioration des relations entre les deux communautés. D'autres mesures s'adressent à favoriser l'intégration des systèmes d'éducation entre les deux communautés.

Au cours de la période 1989-93 les subventions communautaires ont été de 1.068 MECU, créant un investissement total de 1.751 MECU.

Le programme INTERREG contribuera à des actions de coopération transfrontalière entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande pour presque 98 MECU au cours de la période 1994-99 par rapport aux 82 MECU entre 1989-93.

Par ailleurs, la Communauté contribue depuis 1989 avec 15 MECU par an au Fonds International pour l'Irlande.

- 4 -

## 2. MATIERES NUCLEAIRES ET SUBSTANCES RADIOACTIVES : TRAFIC ILLICITE

La Commission a approuvé une communication au Parlement et au Conseil sur le problème du trafic de matières nucléaires dangereuses (COM(94)383). Après les importantes saisies en Allemagne pendant le mois d'août, il était urgent de faire le point sur ce qui se fait déjà pour lutter contre cette menace, et, plus important encore, sur ce qu'il convient d'entreprendre.

Le problème n'est pas neuf; ce trafic est connu, et combattu, depuis plus de deux ans. La Commission, et en particulier le service du contrôle de sécurité Euratom et le Centre commun de Recherche, a collaboré étroitement avec les Etats membres concernés dès l'apparition de ce problème. Les services de la Commission disposent en effet dans ce domaine d'une expertise importante, du fait des compétences attribuées à la Commission par le traité Euratom.

La Commission a donc entamé dès 1993 des opérations d'assistance technique, en particulier avec la Russie, pour aider les pays intéressés à mettre sur pied un système de contrôle fiable des matières radioactives. Cette coopération sera poursuivie et amplifiée.

Dans certains cas, les instruments communautaires existent, mais de nouvelles voies doivent être explorées. Les accords avec les pays concernés, par exemple, offrent de multiples occasions de contacts et de coopérations concrètes. Les structures de la coopération douanière, entre les Etats membres, doivent être utilisées pour renforcer la capacité des services compétents de détecter et prévenir les tentatives de trafic.

Mais le problème du trafic illicite de substances radioactives et de matières nucléaires est grave, complexe, d'une envergure géographique très large, et nécessite par conséquent une réponse d'une ampleur propre à le combattre efficacement. Cette réponse doit faire intervenir les différents instruments susceptibles d'y contribuer substantiellement, chacun dans son cadre juridique propre, tout en gardant un objectif final commun.

Nos objectifs doivent s'orienter selon trois axes principaux :

- Les conditions d'opération du secteur nucléaire, à savoir le contrôle de sécurité des matières nucléaires, dans les pays concernés par le trafic de matières dangereuses doivent être améliorées.

La Commission propose que soient utilisées au maximum les possibilités des programmes d'assistance déjà opérationnels dans ce domaine, et en particulier :

- = l'assistance fournie par la direction du contrôle de sécurité d'Euratom;
- = l'assistance technique fournie dans le cadre du programme TACIS, avec le soutien du Centre commun de recherche;
- = le Centre de science et de technologie de Moscou.

En outre, l'assistance industrielle fournie par les divers donateurs et opérateurs devrait faire l'objet d'échanges d'information et de coordination.

- Tout doit être mis en oeuvre pour que l'introduction des matières nucléaires sur le territoire de l'Union européenne soit stoppée au moment du franchissement de la frontière extérieure de l'Union.

La Commission entend renforcer la coopération douanière, avec comme objectif un renforcement de la capacité des services compétents à prévenir et détecter les tentatives de trafic illicite.

- 5 -

En outre, les possibilités offertes par le titre VI du Traité sur l'Union européenne (Justice et Affaires intérieures) devraient être explorées et utilisées au maximum.

- La coopération de tous les Etats intéressés est absolument nécessaire. Toutes les possibilités de coopération offertes par les accords déjà conclus, en particulier les accords de partenariat et les accords européens, doivent être mises à profit pour dégager une approche commune du problème et des ripostes concrètes.

Les futurs accords devront comprendre, lorsque c'est nécessaire, des dispositions permettant de telles opérations.

Dans le cadre de la politique extérieure et de sécurité commune, la possibilité de tirer parti de l'action commune, déjà décidée, sur la non-prolifération nucléaire devra être examinée, comme devrait l'être toute autre actions susceptible de contribuer à la lutte contre ce trafic.

Une coopération étroite devra être maintenue ou instaurée avec les Etats tiers susceptibles de contribuer à la lutte contre ce trafic, notamment les Etats-Unis.

### 3. SPG : NOUVEAU SCHEMA 1995-1997

La Commission a adopté une proposition de règlement (COM(94)337) qui constitue la traduction sous forme de schéma opérationnel pour 3 ans des principes contenus dans la Communication de la Commission du 1er juin 1994 relative au rôle du SPG pendant la décennie 1995-2004 (voir EU-Review N° 603 du 3 juin, point I.7).

Le nouveau schéma repose sur l'hypothèse de la neutralité globale du niveau de libéralisation par rapport au schéma actuel. Une surveillance sera exercée pour assurer que les objectifs de neutralité sont respectés.

Les limitations en volume sont remplacés par une modulation du tarif selon la sensibilité des secteurs. A cet effet, trois listes de produits et groupes de produits ont été établies :

- produits sensibles;
- produits semi-sensibles;
- produits non sensibles.

Le schéma opérationnel proposé durera 3 ans. Une clause spécifique de sauvegarde produit/pays est également prévue.

Quant à la graduation du SPG, elle consiste à transférer les marges préférentielles des pays plus développés vers les pays moins développés.

L'application des mécanismes de graduation et de solidarité sera progressive. La mise en oeuvre de ces nouveaux mécanismes est échelonnée dans le temps pour donner aux opérateurs économiques des pays concernés et de la Communauté, le temps de s'ajuster à la nouvelle offre SPG. Cela signifie que pour les pays ayant un PNB par habitant de plus de 6.000 \$ les secteurs/pays concernés bénéficient la première année de 100 % de la marge préférentielle normale, 50 % la deuxième année et n'en bénéficient plus du tout la troisième année. Pour les pays ayant un PNB par habitant de moins de 6.000 \$, ils bénéficient de 100 % de la marge les deux premières années et de 50 % la troisième année, étant entendu que la marge sera totalement supprimée le 1er janvier 1998.

La Commission propose de compléter le régime général par des régimes spéciaux d'encouragement pour des pays exemplaires en matière sociale et environnementale.

Une procédure de suspension du SPG est prévue pour les pays dont le comportement ne serait pas compatible avec les règles du schéma (notamment en

- 6 -

cas de fraude, de pratiques commerciales déloyales ou de pratiques d'esclavage).

La Commission propose le maintien pour les pays andins et l'extension au Venezuela du régime spécial sous condition de la poursuite des efforts de ces pays dans la lutte contre la drogue et de l'obtention de résultats dans cette lutte.

La liste des pays bénéficiaires actuels reste largement inchangée, pour au moins 3 ans, y compris les pays de l'ancienne URSS, à titre transitoire. L'Afrique du Sud est ajoutée à la liste aux mêmes conditions que les autres bénéficiaires (la liste des différentes catégories des bénéficiaires se trouve dans les annexes du document sus-mentionné).

En conclusion, il doit être souligné que, bien que fondée sur l'article 113 du Traité, la proposition de la Commission se situe résolument dans une optique de politique de développement. Il va donc de soi que la Commission, dans le cadre du processus de dialogue inter-institutionnel qui s'engage, tiendra le plus grand compte des observations que le Parlement européen voudra formuler sur ce texte. C'est pourquoi, d'ailleurs, la Commission invite le Conseil à solliciter l'avis du Parlement ainsi que du Comité économique et social sur sa proposition.

#### **4. EDUCATION ET FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE : ANNEE EUROPEENNE 1996**

La Commission a marqué la rentrée tant politique que scolaire en proposant de proclamer 1996 "Année européenne de l'Education et de la Formation tout au long de la vie".

Annoncé dans le Livre blanc, l'Année européenne cherchera à favoriser une prise de conscience la plus large possible de l'importance stratégique de ces questions auprès du public, et notamment auprès des personnes les plus directement concernées (milieux économiques et sociaux, parents, enseignants, responsables de l'éducation et de la formation).

Les effets des actions de sensibilisation, communication et promotion qui seront organisées dans son contexte viendront compléter et renforcer ceux à attendre des nouveaux programmes communautaires d'éducation et de formation, SOCRATES et LEONARDO DA VINCI. Tel sera également le cas pour les initiatives communautaires EMPLOI et ADAPT.

Les actions organisées dans le contexte de l'Année seront axées sur 4 thèmes :

- importance de l'éducation et de la formation tout au long de la vie pour mieux gérer les changements technologiques et sociaux;
- améliorer la coopération à tous les niveaux entre les structures d'éducation et de formation et le monde des entreprises, en particulier les PME;
- potentialités offertes par un espace européen d'éducation et de formation dans le contexte de la mobilité des personnes en formation et des travailleurs;
- importance d'une meilleure égalité des chances dans l'accès aux actions d'éducation et de formation, en particulier l'égalité entre hommes et femmes.

La réussite de cette Année exigera une forte implication de toutes les parties intéressées ainsi que des Etats membres. Les actions concrètes entreprises par la Commission devront être organisées en étroite coordination avec les instances désignées par les Etats membres pour en assurer la mise en oeuvre. En plus des

- 7 -

manifestations qu'elle organisera elle-même, la Commission fournira des supports pour faciliter l'organisation d'actions décentralisées par les divers acteurs, tels qu'écoles, milieux socio-économiques, autorités nationales ou régionales etc.

**5. SCIENCES ET TECHNOLOGIES : ASSEMBLEE EUROPEENNE - PREMIERE SESSION PLENIERE (BRUXELLES, 6 SEPTEMBRE)**

Le 6 septembre, M. RUBERTI a ouvert la première session plénière de l'"Assemblée Européenne des Sciences et des Technologies".

Créée par la Commission à ses côtés pour l'aider à mettre en oeuvre la politique de recherche et développement technologique de l'Union européenne, l'Assemblée comprend cent personnalités du plus haut niveau, dont 6 prix Nobel, représentants de la communauté scientifique et du monde de la recherche industrielle européens.

"L'Assemblée européenne des Sciences et des Technologies -- a souligné M. RUBERTI - établit entre la Commission et la communauté des chercheurs européens une liaison étroite, directe et permanente, qui faisait jusqu'ici défaut. Par la même occasion, et plus généralement, elle enrichit le système scientifique et technologique européen d'une dimension nouvelle".

"Au sein de l'Assemblée figurent notamment de nombreux hauts responsables des organisations nationales de recherche et des organismes de coopération scientifique européenne. Par sa seule existence, l'Assemblée aura donc pour effet de faciliter et d'améliorer la coordination de l'ensemble des activités de recherche menées en Europe."

La première session plénière de l'Assemblée a été essentiellement consacrée à son installation. L'Assemblée a élu son "Bureau" composé de vingt membres, ainsi que son Président et ses deux Vice-Présidents. Elle doit également constituer, en son sein, une première série de groupes de travail chargés de préparer les avis sur le contenu scientifique des programmes spécifiques du Programme-cadre (1994-1998) encore à adopter.

De tels avis sont rendus par l'Assemblée à la requête de la Commission. L'Assemblée dispose toutefois aussi de la possibilité de constituer à sa propre initiative des groupes de travail, et de donner son opinion sur différents sujets d'intérêt potentiel lié à la vie scientifique et technologique en Europe.

**6. KALEIDOSCOPE PROGRAMME 1995**

The Commission has announced, for the year 1995, the conditions of participation for the Kaleidoscope programme 1995.

Set up in 1991, the aim of Kaleidoscope is to promote greater public access to and awareness of the culture and history of the European peoples as well as artistic and cultural cooperation between professional circles.

The Commission, on the basis of Art. 128 of the EC Treaty, has presented to the Parliament and to the Council, new proposals with regard to the Kaleidoscope programme.

Awaiting the decisions of these two Institutions, the Kaleidoscope programme will be organised, for 1995, around the 3 following actions :

- Cultural events : the Community will support cultural activities and events of a European dimension during 1995 (i.e. in which partners from at least 3 Member States are involved in the planning and participation of the event). The events concern all the cultural fields with the exception of the audiovisual sector. Eventual



- 3 -

awards will be of up to a maximum value of ECU 30,000 and may not exceed 25 % of the total cost of the event.

- Encouragement of artistic and cultural creation : the Community will support projects realised in 1995 concerned with the mobility and further training of creative and performing artists and others active in the cultural field. The Community contribution is available in the form of scholarships of up to ECU 4,500 maximum per participant. A limited lump sum contribution of no more than ECU 10,000 may be awarded towards the cost involved in the organisation of the project.
- Cultural cooperation in the form of networks : the Community will support transnational cooperation between cultural organisations from at least 3 Member States; collaboration should be on a equal partnership basis. The Community's contribution is to supplement network members' own financial contribution. It may not exceed 30 % of the full cost of the project.

The Kaleidoscope programme is open to projects and events involving, in addition to participants from 3 Member States, partners and nationals of countries (i.e. Bulgaria, the Czech Republic, Hungary, Poland, Romania and Slovakia) with which the Community has signed association agreements with cultural clauses.

#### **7. POLITIQUE D'ENTREPRISE : RAPPORT ET OBSERVATOIRE EUROPEEN**

La Commission vient d'adopter le rapport sur les activités communautaires en faveur des PME et de l'artisanat qui vise à établir un panorama global des interventions en faveur des PME menées par l'Union européenne au titre de ses différentes politiques (COM(94)221).

Ce rapport comprend deux volets : le premier portant sur les actions plus spécifiquement menées au titre de la politique d'entreprise, le deuxième concernant les actions conduites au titre des autres politiques communautaires qui ont un impact sur les PME comme les politiques régionales, la recherche et le développement technologique, la formation professionnelle ou bien encore la coopération internationale.

M. VANNI d'ARCHIRAFI a déclaré : "Ce rapport s'inscrit dans la stratégie globale indiquée par le Programme Intégré en faveur des PME et de l'artisanat adopté par la Commission le 25 mai dernier et contribue à sa mise en oeuvre".

Furthermore, in the context of Community initiatives aimed at promoting observation of the economic development of enterprises as part of the dynamics of effective implementation of the Internal Market, the European Observatory for SMEs has submitted to the Commission a second independent Report on the situation of, and the prospects for SMEs in the European Union.

In general, this second annual report has more focus on dynamics than the first one : whether on employment creation and training, capital and finance, or innovation and diffusion of technology it proved to be possible to present developments in addition to structures. It also examines the current importance of the craft trades in the European economy. The report also contains a specific chapter about the Internal Market.

With a view to contribute to enhanced discussion and understanding on small and medium-sized enterprises matters, the Commission has decided to present its own comments on the Observatory's report and to transmit them to the Council, the European Parliament and the Economic and Social Committee.

- 9 -

## **8. TAXES AND SOCIAL CONTRIBUTIONS : EUROSTAT REPORT**

The EUROSTAT report N° 41/94 identifies the highest and lowest EU countries in 1993 in terms of the share of their GDP accounted for by taxes and social contributions. It puts LUXEMBOURG on top and DENMARK not far behind with the UNITED KINGDOM and PORTUGAL firmly at the bottom by around 30 percentage points.

The ranking (%) is :

- LUXEMBOURG	52.7
- DENMARK	49.1
- NETHERLANDS	47.9
- BELGIUM	45.2
- FRANCE	43.0
- ITALY	42.3
- GERMANY	42.1
- EU average	41.1
- IRELAND	37.1
- PORTUGAL	32.4
- UNITED KINGDOM	31.9

(Excluding GREECE and SPAIN and taxes levied for the EU).

The share EU-wide - which began to rise in 1991 - went up again in 1993 but more slowly : 0.9 percentage points in 91, 0.5 in 92 and 0.4 in 93. But in each of these years it reached a new high compared to the 1980s.

Social contributions were 15.2 % of EU GDP in 1993 compared to 13.9 in 1990. The tax ratio rose only slightly from 25.4 % in 1990 and 25.8 % in 91 to 25.9 % in both 92 and 93.

The report says "it is ... safe to assume that social contributions have been the main factor in the unrelenting rise of the fiscal charge ratio in the Union since the start of the current decade".

The report also gives 1990-93 movements country-by-country for structure of tax receipts : current taxes on income and wealth, taxes linked to production and imports, VAT on products and capital taxes.

## **9. ENVIRONNEMENT : QUALITE DE L'AIR AMBIANT**

La Commission a approuvé une proposition de décision du Conseil établissant un échange réciproque d'informations et de données provenant des réseaux et stations individuelles mesurant la pollution de l'air ambiant dans les Etats membres. Cette proposition s'inscrit dans le cadre du 5ème programme communautaire de politique et d'action pour l'environnement.

Le nouvel échange d'informations et de données permettra :

- d'obtenir une vue d'ensemble de la pollution atmosphérique au niveau local, régional, national et communautaire;
- d'identifier les problèmes potentiels et de donner une base à l'élaboration de mesures préventives;
- d'estimer l'impact de la politique environnementale de la Commission en matière de qualité de l'air;

- 10 -

- d'initier et de stimuler les travaux et recherches scientifiques tels que la modélisation du transport de polluants, la modélisation de la formation des polluants secondaires, la corrélation avec les émissions et les enquêtes épidémiologiques;
- de diffuser l'information tant à l'intérieur de la Communauté qu'à l'extérieur;
- de fournir aux organismes internationaux de compétence géographique plus vaste (OECD, PNUE, WHO par ex.) un ensemble de données homogènes et validées pour la Communauté et de réduire ainsi la demande de travail sur les Etats membres.

#### **10. EUROPE CENTRALE : INTEGRATION DANS LA SOCIETE DE L'INFORMATION (SLOVENIE, 6 SEPTEMBRE)**

"La société de l'information offre aux petits pays une excellente possibilité de s'intégrer dans la communauté internationale sans perdre leur identité nationale et culturelle," a déclaré M. BANGEMANN à Bled en Slovénie.

M. BANGEMANN parlait à la Conférence sur l'Infrastructure de l'Information et la Diffusion des Technologies dans les Pays de l'Europe centrale. Ouverte par le Premier Ministre de Slovénie, M. Janez DRNOVSEK, la conférence réunit des ministres et experts provenant de l'Autriche, la Croatie, la République tchèque, l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, la Pologne, la République slovaque et la Slovénie.

M. BANGEMANN a souligné que la construction des infrastructures adéquates est une tâche européenne. "Des réseaux d'information efficaces et ouverts sont devenus la condition du développement économique. Personne ne peut rester à l'écart des échanges d'information sous peine de perdre sa compétitivité internationale".

"La Slovénie et les autres pays de l'Europe centrale n'ont pas besoin tout d'inventer eux-mêmes. Mais ils doivent suivre le débat que l'Union européenne mène actuellement sur la société de l'information, et ils doivent identifier les problèmes pour lesquels une solution commune avec leur voisins offre plus de chances de succès".

Rappelant l'aide de l'Union européenne, notamment du programme PHARE, à la Slovénie pour développer son réseau de télécommunications et sa recherche, M. BANGEMANN a estimé que les services télématiques ne resteront pas un rêve lointain pour la Slovénie. "La société de l'information changera la vie des citoyens et des industries d'une manière radicale. Ce n'est pas un jeu de vidéo, mais une nécessité réelle !"

#### **11. SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL EUROPEEN**

La Commission présentera une exposition sur la sauvegarde du Patrimoine Architectural Européen dans les locaux du Centre de Conservation des Jardins Historiques de l'Université Internationale d'Art à Florence du 9 au 23 septembre 1994.

Florence est la quatrième étape (après Lisbonne, Barcelone et Paris) de l'itinéraire à travers l'Europe de cette exposition photographique qui va être présentée par la suite à Bucarest, Varsovie et Bruxelles.

L'objectif principal de l'exposition est de sensibiliser un vaste public, comprenant les administrations locales, régionales et nationales, les institutions pédagogiques, ainsi que les architectes et les restaurateurs, sur l'importance culturelle, sociale et économique de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine architectural européen.

- 11 -

Soixante six projets pilotes de conservation ont été sélectionnés par la Commission dans le cadre de son programme annuel concernant, en 1993, les jardins historiques, à savoir soixante et un dans les région de l'Union européenne et cinq dans les pays de l'Europe centrale et orientale (Pologne, Hongrie, Slovaquie et République tchèque).

Le montant total alloué à tous les projets s'élève à 3.770.000 ECU.

#### **12. CANADA/EC : CONTROLLED NUCLEAR FUSION**

The Commission has approved a proposal for a Council decision concerning a memorandum of understanding for cooperation between the European Atomic Energy Community and the government of Canada in the field of controlled nuclear fusion.

Cooperation will be carried out in the areas covered by the Parties Fusion Programmes which are complementary. The Euratom Fusion Programme is a broad-based programme embracing all activities undertaken in the Union (plus Sweden and Switzerland) in the field of controlled nuclear fusion by magnetic confinement. The Canadian National Fusion Programme is a focused programme concentrating on the specific strenghts of fusion science and technology in Canada; it is administered by Atomic Energy of Canada Limited (AECL), and is implemented principally through two provincial electrical-utility-based projects, the Centre canadien de fusion magnétique (CCFM), managed by Hydro Québec and the Canadian Fusion Fuels Technology Project (CFFTP), managed by Ontario Hydro.

#### **13. NOUVELLE COMMISSION : PROPOSITIONS DE NOMINATIONS**

La France a proposé la désignation de Mme Edith CRESSON, ancien Premier Ministre et de M. Yves-Thibault de SILGUY, haut fonctionnaire auprès du Premier Ministre, comme Membres de la Commission entrant en fonction au début de 1995.

#### **14. AIDES.: IRAK - FEDERATION RUSSE - MOLDAVIE - CAUCASE DU SUD - TADJIKISTAN - ALBANIE - ALGERIE - KIRGHIZISTAN**

Depuis le 29 juillet, la Commission a adopté les aides humanitaires suivantes :

##### **- IRAK :**

- aide alimentaire d'urgence de 1,7 MECU en faveur des populations de l'Irak du Nord en vue de soutenir l'activité médicale et éducative par le don de colis alimentaires au personnel, et de nourrir dans les écoles quelque 150.000 écoliers du gouvernorat de Suleimaniah.
- aide de 2 MECU en faveur des populations du Centre et du Sud visant à donner un supplément alimentaire à quelque 255.000 personnes.

##### **- FEDERATION RUSSE :**

- aide médicale de 5 MECU dont 4,5 MECU sont destinés aux hôpitaux pour enfants et maternités de la Russie asiatique et de 12 oblast du Sud de la Russie européenne, tandis que 300.000 ECU sont utilisés pour les soins médicaux de la population de Tomsk.
- une aide médicale de 100.000 ECU pour l'hôpital n° 9 de Moscou où sont traités les enfants gravement brûlés.

##### **- MOLDAVIE :** aide humanitaire d'urgence de 500.000 ECU en faveur des

- 12 -

populations sinistrées par les inondations.

- **CAUCASE DU SUD (GEORGIE - ARMENIE - AZERBAIDJAN)** : aide de **1,4 MECU** destinée à soutenir l'action médicale du CICR.
- **TADJIKISTAN:**
  - **5 MECU** d'aide alimentaire en vue de contribuer aux besoins alimentaires de plus de 655.000 personnes déplacées;
  - **350.000 ECU** d'aide médicale en faveur des populations de la Région autonome de Gorno-Badaksan.
- **ALBANIE** : aide médico-sanitaire de **300.000 ECU** pour l'hôpital de Lushnje.
- **ALGERIE** : aide humanitaire d'urgence de **400.000 ECU** en faveur des victimes de séisme en Algérie de l'Ouest.
- **KIRGHIZISTAN** : aide humanitaire de **1 MECU** en faveur de groupes vulnérables (orphelins, personnes âgées).

#### 15. **PREVISIONS**

Les points suivants figurent au projet de l'OJ de la **réunion hebdomadaire** de la Commission, à Bruxelles le 14 septembre 1994 :

- Consultation relative au Livre vert "Pluralisme et concentration des médias dans le marché intérieur";
- Rapport annuel sur l'emploi en Europe 1994;
- Communication sur une politique de compétitivité industrielle européenne;
- Harmonisation de la structure des taxes annuelles de circulation pour répondre à des préoccupations de protection de l'environnement.

Les rencontres suivantes sont prévues :

- MM. DELORS et MARIN s'entretiennent avec M. Cheddi JAGAN, Président de la Guyane (14 septembre);
- MM. DELORS, MARIN et van den BROEK reçoivent le Président des Philippines, M. Fidei RAMOS (15 septembre);
- M. van den BROEK reçoit le Ministre de Georgie des Affaires étrangères, M. Alexandre CHICKWAIDZE (16 septembre).

Par ailleurs, il y aura une visite officielle de M. RUBERTI en Islande où il rencontrera le Ministre de la Culture et de l'Education, M. Olafur G. EINARSSON et des personnalités académiques (10-13 septembre).

- 13 -

## II. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

### 1. UE-AFRIQUE AUSTRALE : CONFERENCE MINISTERIELLE (BERLIN, 5-6 SEPTEMBRE)

L'Union européenne et les onze Etats membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ont adopté mardi à Berlin une déclaration commune destinée à développer leur coopération politique et économique, où l'Afrique du sud débarassée de l'apartheid est appelée à jouer un rôle déterminant.

Dans la perspective de cette "Déclaration de Berlin", 27 Ministres des Affaires étrangères ou leurs représentants de l'UE, des pays candidats à l'adhésion européenne (Norvège, Finlande, Suède, Autriche), de la SADC et le Vice-Président de la Commission Manuel MARIN se sont réunis pendant deux jours au Reichstag, l'ancien parlement du Reich.

Avec cette réunion à haut niveau, l'UE a voulu souligner l'importance nouvelle d'un dialogue avec la SADC depuis l'adhésion de l'Afrique du sud à cette communauté, le 29 août, et l'instauration d'un nouvel ordre dans la région. L'Afrique australe, vers laquelle l'UE exporte actuellement 15 Milliards d'ECU, représente un marché prometteur avec 130 millions d'habitants.

"Pour la première fois, l'Europe traite cette région en tant qu'entité et pas simplement sur une base bilatérale", a déclaré lors d'une conférence de presse le Ministre allemand des Affaires étrangères Klaus KINKEL, dont le pays assure actuellement la présidence de l'UE et qui était à l'origine de cette conférence.

"L'objectif de cette conférence était l'instauration d'un dialogue, nous avons réussi sans attendre trop d'une telle conférence et sans euphorie", a souligné M. KINKEL en clôture. "Il ne s'agissait pas de parler d'aide financière", a-t-il encore souligné.

Vice-Président MARIN stated : "South Africa has, in all contacts we have had with the new Government, insisted that any future European Union/South Africa relationship should take full account of the regional aspects and lead to closer integration in Southern Africa.

I fully support this approach. It means that due attention will be paid to existing relations between the European Union and the ACP States, in order not to cut across these relations when concluding an agreement with South Africa, whatever form this agreement might take.

It is basically the SADC Member States' responsibility to define now their own policies and to determine the degree of integration they would like to achieve under existing constraints. In that respect, I welcome the enlargement of SADC to South Africa.

We are ready to make available the experience gathered during more than 35 years of European integration, if requested to do so.

Regarding the bilateral relations between the European Union and South Africa, various options are under consideration by the European Commission. From our preliminary analysis, it seems however that a bilateral agreement between the European Union and South Africa might be the most appropriate one.

I am just back from a Troïka mission to Rwanda and neighbouring countries. All of us participating in the mission were struck by the scale of this human tragedy. It raises once more the question of preventive diplomacy. And this leads me to the final message I wish to deliver.

Sustainable economic growth and the improvement of living conditions for most

- 14 -

of the people of Southern Africa are now within reach.

But in order to achieve that objective and to avoid in the future any tragedy like that of Rwanda, in order to bring Angola back to peace and development, I would urge the States of Southern Africa to establish not only economic cooperation but also mechanisms to secure peace and stability in the long run for the region. Security must also be an element of our mutual relations".

Dans leur Déclaration finale, l'UE et la SADC se sont engagées à soutenir la démocratie en Afrique australe et à y encourager la réduction des armements et à promouvoir une coopération économique et commerciale.

Soucieux d'instaurer un suivi dans ce dialogue, les participants ont décidé la mise en place d'un groupe de travail qui doit se réunir vers la fin février au Malawi.

L'Afrique du sud (39 millions d'habitants), devenue par ses richesses naturelles et son potentiel économique le premier Etat-membre de la SADC, est d'ores et déjà une question centrale dans le futur dialogue à établir avec l'UE. "Nous sommes favorables à l'adhésion de l'Afrique du sud à la Convention de Lomé" a déclaré le Secrétaire général de la SADC, Munionganda MBUENDE. (Le texte intégral de la "Déclaration de Berlin" a été transmis aux Délégations par INFO-NOTE 24/94 en date du 7.9.1994).

## **2. CONSEIL INFORMEL JUSTICE (BERLIN, 7-8 SEPTEMBRE)**

The agenda for the informal Meeting of the Council of Justice and Interior Ministers, provided an opportunity to review and discuss cooperation on a wide range of current issues. Ministers from the applicant countries - Austria, Finland, Norway and Sweden - attended the meeting for the first time. The Commission was represented by Mr FLYNN and Mr VANNI d'ARCHIRAFI.

The main items discussed included :

### **EUROPOL**

The meeting reviewed progress on the drawing up of the Convention on the establishment of EUROPOL and discussed a number of outstanding issues - role of the Court of Justice, auditing arrangements, parliamentary control, etc. Mr FLYNN stressed that agreement on the Convention would be of considerable importance not only for police cooperation "but also as a test case for the efficiency of the new framework provided by the "Third Pillar" of the Maastricht Treaty".

### **Racism and Xenophobia**

The meeting considered the work necessary within the framework of Title VI to complement the European Council's decisions following a Franco-German initiative to create a high level Consultative Commission entrusted with the task of developing a global strategy at Union level on the issue of racism and xenophobia. Mr FLYNN told the Council that the Commission's nominee to the Consultative Commission is Ms Kamiesh BAHL, Chairwoman of the Equal Opportunities Commission in the United Kingdom.

- 15 -

### Nuclear crime

Ministers discussed the threat posed by the illicit traffic of nuclear material in the light of recent events and agreed to undertake a comprehensive assessment of the threat posed by this traffic. Mr FLYNN drew attention to the Communication on the matter which the Commission had on 7 September 1993 approved for transmission to the Council and Parliament.

### Joint Conference with Ministers of Justice and the Interior of the Associated States of Central and Eastern Europe

Cooperation with the countries of Central and Eastern Europe was also discussed at the Informal meeting of Ministers where emphasis was placed on the need to develop cooperation in the area of drugs, nuclear crime, car crime, traffic in human beings.

The Informal Ministerial meeting was followed on 8 September by a first Joint Conference with Ministers of Justice and the Interior of the Associated States of Central and Eastern Europe in which Ministers from Bulgaria, the Czech Republic, Hungary, Poland, Romania and the Slovak Republic attended. Observers from the United States, Canada, Switzerland and Morocco were also present.

In his address to the Joint Conference, Mr FLYNN welcomed the Presidency's initiative in organising the Conference and stressed the importance of involving the associated countries of Central and Eastern Europe in the Union's work in the field of Justice and Home Affairs. A Declaration on Increased Cooperation in Combatting Drug Crime and Organised Crime in Europe adopted by the Joint Conference was agreed. (The delegations will receive an INFO-NOTE 25/94 containing this Declaration which will be sent out next Monday, 11 September).

### 3. DECLARATIONS PESC

Les délégations auront déjà reçu les textes des déclarations sur :

- les relations RUSSO-BALTES (28 juillet);
- l'accession du KIRGHISZSTAN au NPT (29 juillet);
- le HAUT-KARABAKH (5 août);
- le LESOTHO (24 août);
- le NIGERIA (26 août);
- le retrait des troupes de l'ex-Union soviétique de LETTONIE et d'ESTONIE (31 août).

### 4. NOMINATION DU NOUVEAU SECRETAIRE GENERAL

Le Conseil a nommé M. Jürgen TRUMPF, ancien Représentant Permanent de l'Allemagne et Secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires étrangères, pour occuper le poste de Secrétaire Général du Conseil de l'Union à partir du 1er septembre 1994.

### 5. PREVISIONS

Il n'y aura que des réunions "informelles" du Conseil la semaine prochaine, à savoir :

- une informelle "ECOFIN" (Lindau, 9-11 septembre);
- une informelle "AFFAIRES GENERALES" (Bansin, 10-11 septembre);
- une informelle "AFFAIRES FAMILIALES ET FEMMES" (Berlin, 15 septembre).



- 16 -

### III. PARLEMENT EUROPEEN

#### 1. TRAVAUX PRINCIPAUX DES COMMISSIONS

La commission des affaires étrangères et de la sécurité s'est longuement entretenue avec M. van den BROEK sur les problèmes du monde (Rwanda, ex-Yougoslavie, Algérie notamment). Par ailleurs, M. MATUTES, son nouveau Président s'est plaint de ne pas disposer des documents de la Commission aussi rapidement que le Conseil (préparation des PECO à l'adhésion, politique méditerranéenne, Moyen Orient) et a répété au commissaire son exigence d'information complète de la CAES par la Commission dans le cadre PESC.

La proposition de M. ROCARD concernant la création par le Parlement d'un observatoire stratégique et humanitaire à l'appui d'une diplomatie préventive, devrait faire l'objet d'un rapport initiative.

La commission REX s'est entretenue avec le Ministre REXRODT, Président-en-exercice du Conseil, sur le programme de la présidence allemande pour les relations économiques extérieures. Les échanges ont porté essentiellement sur les procédures pour la ratification des accords du GATT.

La commission du développement et de la coopération a eu des échanges de vues de politique générale consacrés au Rwanda, au Lesotho, à Haiti, à Cuba et à la Gambie ainsi que des échanges de vues parfois critiques à l'égard de la Commission sur le budget 1995, le SPG (modification du système pour mieux intégrer les PVD), le système spécial d'assistance aux fournisseurs ACP traditionnels de bananes, les actions en faveur des forêts tropicales, la création d'emplois et le soutien aux petites et micro-entreprises dans les pays du Maghreb, la coordination des politiques nationales relatives à la sécurité alimentaire et la préparation de la Conférence mondiale des Nations Unies sur la population et le développement.

La commission des budgets a eu un échange de vues avec Sir Leon BRITTAN, concentrant notamment sur les programmes PHARE et TACIS. La visite de Sir Leon était accueillie positivement et plusieurs parlementaires ont félicité le commissaire pour les améliorations qu'il a pu porter à la gestion des programmes. En outre, la commission a entamé l'examen du budget 1995.

La commission économique et monétaire, lors des deux échanges de vues importants avec M. REXRODT, pour la présidence en exercice, et avec M. CHRISTOPHERSEN, a constaté que, bien que le taux de croissance de l'Union semble être plus élevé qu'initialement prévu, cette augmentation seule ne suffira pas à réduire le niveau de chômage. La commission a eu un échange de vues détaillé sur le projet de budget 1995 et a passé en revue une série de dossiers législatifs.

- 17 -

La commission de l'environnement a concentré ses efforts sur la reprise de l'examen de plusieurs dossiers législatifs. Aucun changement n'a été enregistré en ce qui concerne les rapports JENSEN sur les biocides et SPENCER sur la taxe sur le CO<sup>2</sup>, qui restent bloqués. Des neuf positions communes examinées, au moins quatre devraient probablement être adoptées sans amendement, tandis que pour deux autres (le rapport FLORENZ sur l'importation et l'exportation de produits chimiques dangereux et le rapport SCHLEICHER sur les grandes installations à combustibles solides) le risque existe qu'elles soient rejetées. Enfin, la commission a décidé de préparer un texte sur le changement climatique, dans lequel des modifications de la Convention de l'ONU seront proposées et qui sera transmis au Président DELORS en temps utile pour qu'il soit soumis à la Conférence de Berlin.

La commission des transports et du tourisme a eu un échange de vues avec M. WISSMANN, président en exercice du Conseil, qui a fait état des priorités de la présidence allemande dans les secteurs des transports et du tourisme. Le financement des réseaux transeuropéens, les questions liées à la navigation interne, les problèmes de la libéralisation et des conditions de concurrence ont été parmi les thèmes principaux évoqués par les parlementaires. La commission a par ailleurs examiné un avis sur le budget 1995 concernant les lignes budgétaires de sa compétence : plusieurs augmentations de crédits sont demandées par rapport à l'APB et au PB.

La commission des droits de la femme s'est réunie pour procéder notamment à un échange de vues sur son programme de travail et sur la Conférence internationale sur la population et le développement qui se tiendra au Caire du 5 au 13 septembre. Il y a eu aussi un bref débat sur le memorandum relatif à l'égalité des salaires.

La commission institutionnelle s'est entretenue avec le Président du Parlement, M. HÄNSCH, sur les priorités à venir : application du TUE, préparation de la CIG 96 (en deux étapes et deux rapports), assises pour novembre 1995, audition des commissaires désignés.

Les députés sont favorables à l'audition individuelle des commissaires pressentis devant les commissions parlementaires compétentes sans que celle-ci donne lieu à un vote individuel car l'investiture se donne au Collège en plénière.

## 2. PREVISIONS

### a) Session plénière

Les 14 et 15 septembre aura lieu à Bruxelles une session plénière avec le programme suivant

#### Mercredi 14

- Présentation par le Conseil du projet de budget 1995.
- Question orale à la Commission et au Conseil sur la situation au Rwanda;
- Déclaration de la Commission et du Conseil sur la Conférence de Caire sur la

- 18 -

Jeudi 15

- Déclaration du Président DELORS sur la réalisation du Livre blanc;
- Travaux législatifs.

**b) Commissions parlementaires**

Les réunions suivantes de commissions parlementaires sont prévues :

**Affaires étrangères et sécurité**

- Rencontre avec M. KINKEL, Président du Conseil;
- Financement de la PESC (avis McMILLAN-SCOTT);
- Modalités d'application de l'accord EEE (préparation d'un rapport KRISTOFFERSEN);
- Préparation des rapports sur les accords avec
  - = la Russie (CARRERE D'ENCAUSSE);
  - = l'Ukraine (GOMOLKA);
  - = Kasakhstan (LALUMIERE);
  - = Kirghizistan (LALUMIERE).

**Relations économiques extérieures**

- Echange de vues avec M. KRENZLER;
- OMC : aspects institutionnels;
- Accords de libre échange et de commerce avec l'Estonie, le Lettonie et la Lituanie (préparation des rapports);
- Accord intérimaire avec l'Ukraine (préparation d'un rapport MANN)

**Développement et coopération**

- Entretien avec le Président du Conseil "Développement", M. REPNIK;
- Situation au Rwanda et dans les pays voisins;
- Situation au Lesotho;
- Situation en Haïti et à Cuba;
- Système spécial d'assistance aux fournisseurs ACP de bananes (vote d'un rapport CASTAGNEDE);
- Intégration des PVD dans le commerce mondial : le rôle du SPG 1995-2004 (examen d'un rapport MAIJ-WEGGEN).

**Institutionnelle**

- Echange de vues avec le Président du Conseil;
- Echange de vues sur les problèmes interinstitutionnels en cours :
  - = accord interinstitutionnel sur la comitologie;
  - = modalités d'exercice du droit d'enquête;
  - = accords interinstitutionnels sur PESC, coopération domaine justice et affaires intérieures ainsi U.E.M.;
- Investiture de la Commission (échange de vues sur la procédure à suivre).

- 19 -

### **3. CALENDRIER DES SESSIONS DU PARLEMENT JUSQU'A FIN 1994**

Le Parlement a décidé de tenir les sessions suivantes jusqu'à la fin de cette année :

SEPTEMBRE : 14/15 à Bruxelles  
26 au 30 à Strasbourg

OCTOBRE : 24 au 28 à Strasbourg

NOVEMBRE : 14 au 18 à Strasbourg  
30.11/1.12 à Bruxelles

DECEMBRE : 12 au 16 à Strasbourg

### **IV. COMITE DES REGIONS**

#### **1. NOMINATION DU SECRETAIRE GENERAL**

Le Bureau du Comité des Régions a décidé à l'unanimité de proposer la nomination de M. Dietrich PAUSE au poste de Secrétaire général du C.d.R.

Cette proposition a été transmise au Conseil qui a procédé à la nomination formelle.

M. PAUSE, de nationalité allemande, est âgé de 58 ans, juriste de formation et ancien stagiaire de l'Ecole Nationale d'Administration de Paris. Il est haut-fonctionnaire à la Chancellerie du Land de Bavière.

### **V. BANQUE D'INVESTISSEMENT EUROPEENNE**

#### **1. PRET BEI : MALI**

La BEI contribue avec un prêt de 5 MECU à la modernisation et l'extension d'une huilerie-raffinerie de coton à Mali. L'investissement vise à moderniser et à étendre les unités de production situés à 60 km et 350 km à l'est de la capitale Bamako, afin d'améliorer et de diversifier le potentiel de production et de raffinage de coton.

#### **2. PRET BEI : CAP-VERT**

La BEI contribue avec un prêt de 2 MECU au financement de la construction d'une usine de conditionnement d'anchois à Mindelo, Cap-Vert.

- 20 -

## VI. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

### 1. G-24 : SLOVAKIA

The G-24 met in Bratislava on September 7 to take stock of the economic situation in Slovakia, the on-going reform process and the international efforts to assist the economic restructuring process.

Because of their crucial importance for reform, special attention was paid to privatisation, enterprise restructuring, reform of the financial sector, regional policy and the social consequences of reform.

In the light of continued determination of the Slovak authorities to pursue reform and stabilisation efforts, the G-24 and the International Financial Institutions renewed their commitment to support the transformation in Slovakia and confirmed their financial assistance in complement to the IMF programme.

The government presented its economic stabilisation programme for 1994/95. The G-24 recognized that this programme constitutes an ambitious and coherent step towards macro-economic stabilisation and far-reaching transformation. The G-24 supports this programme, through both financial and technical assistance.

The Slovak authorities also presented their programmes for structural adjustment concentrating on privatisation and regional policy, enterprise restructuring, reform of the financial sector and social safety net programmes.

Cumulative support committed by the G-24 and the International Financial Institutions over the period 1990-93 amounted to ECU 23 billion, of which 233 million was in grants. The Slovak authorities specified their further requirements for external assistance. G-24 and International Financial Institutions' representatives stressed the need for continuity in the reform process. They concurred that Slovakia's reform efforts merited ongoing international assistance and indicated their willingness to further support Slovakia in line with the successful implementation of policies.

D.F. WILLIAMSON, SECRETAIRE GENERAL

100